



doi 10.5281/zenodo.7239724

Vol. 05 Issue 10 Oct - 2022

Manuscript ID: #0727

LA PHONÉTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'ORAL EN CLASSE DE FLE

ELMORTAJI Majda

Doctorante à la FSE de Rabat, inscrite au laboratoire de recherche « Homme, Société, Éducation » : analyse et évaluation des systèmes d'éducation et de formation.

*Corresponding author: *ELMORTAJI Majda
Email: elmortajimajda@gmail.com*

ABSTRACT

Le fonctionnement des sociétés modernes repose de plus en plus sur le potentiel communicatif et informatif que véhicule la parole. Pour communiquer dans une langue, il est indispensable de la parler correctement.

L'expression et la compréhension sont deux éléments en étroite corrélation et il est difficile de les dissocier. L'apprentissage de l'une sert à développer l'autre. C'est ainsi que bien parler implique bien écouter, bien comprendre et bien s'exprimer.

Dans le contexte marocain, au cours de ces dernières décennies, les instructions officielles donnent une place importante à l'oral qui représente dans l'enseignement/apprentissage des langues un soubassement indispensable à toute appropriation.

Le principe innovant apporté par les recommandations pédagogiques est : l'enseignement selon l'approche par compétences. Ce projet suppose que l'élève marocain, au bout de son cursus scolaire, devrait avoir un profil qui répond aux objectifs convoités, notamment, la maîtrise du français ; pour en faire usage dans une perspective communicative.

KEYWORDS:

Communication – didactique – phonétique – oral.



This work is licensed under Creative Commons Attribution 4.0 License.

Introduction :

Enseigner une langue étrangère signifie, non seulement, la nécessité de développer, chez l'apprenant, l'habileté à communiquer.. Lors d'un travail sur terrain dans le cadre d'un stage professionnel, un examen diagnostique de niveau, en matière du français, nous a montré les difficultés dont souffrent les lycéens notamment au niveau de l'expression orale.

Au lycée, beaucoup d'élèves ont du mal à tenir la parole en public quitte à exposer leur pensée et défendre un point de vue. Faute d'outils de communication, comme la bonne articulation, l'apprenant s'autofreine et ne donne pas libre cours à ses idées.

Si la base de toute interaction, en classe de langue entre professeur / apprenant, est la communication verbale, comment est-ce qu'un élève qui a des lacunes en matière de la prononciation va produire et reproduire un message pour intervenir sur le contenu du cours.

Depuis le cycle primaire jusqu'au secondaire qualifiant la « bonne prononciation » est sans doute un souci amplement partagé par les enseignants et les apprenants d'une langue étrangère ; car pour comprendre et se faire comprendre : une prononciation intelligible est requise. L'objectif premier de l'enseignement d'une langue étrangère est le fait de la voir parlée par ses apprenants, c'est arriver à produire une suite de sons qui, combinés les uns aux autres selon certaines règles produisent un sens et deviennent compréhensibles par des locuteurs natifs et par des étrangers parlant la langue. La phonétique est la branche qui est responsable de l'acquisition des traits du système vocalique et consonantique d'une langue. Elle occupe une place importante parmi les disciplines dont doit tenir compte l'enseignement des langues étrangères. Tout comme le vocabulaire et la grammaire, la phonétique est l'un des trois piliers de la composante linguistique, elle-même fondamentale pour l'acquisition de la compétence communicative.

Dans la communication, l'oral occupe une place prédominante dans les relations humaines. Lorsqu'on se place dans une situation où nous devons parler une langue étrangère, l'un des éléments essentiels est d'essayer de produire une suite de sons qui fassent sens et qu'ils soient reconnus par les locuteurs natifs et étrangers.

1. La place de l'oral dans une classe de langue :

L'oral est le principal outil de l'enseignement du français. Il est utilisé pour la correction orale des exercices divers, la transmission des connaissances, les interventions disciplinaires, les questions et les réponses, etc. En didactique des langues, l'oral désigne :

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentique »

Cela signifie que l'oral résulte de la pratique de deux phénomènes : l'écoute et la production de parole ; deux activités indispensables à la compréhension et l'expression orale. En revanche, il faut souligner que l'oral est le langage à travers lequel nous communiquons, il se distingue de la parole, il a un aspect social, contrairement à la parole qui est un acte individuel qui dépend des habitudes articulatoires de chacun.

Le discours, aussi bien que la langue, s'acquiert à partir d'une mise en situation et non à partir d'une liste de mots ou de formules. L'objectif de l'apprentissage de l'oral n'est pas d'apprendre un mot ou un groupe de mots ou une structure syntaxique, mais de distinguer, de s'approprier leur oralisation, la forme sonore dans laquelle se coulent ces mots. L'aspect social que prend l'oral exige de lui une conformité aux règles d'une communauté sociale.

2. L'enseignement de la prononciation d'une langue étrangère :

L'enseignement de la prononciation d'une langue étrangère nécessite non seulement des connaissances linguistiques spécifiques à cet enseignement, mais aussi être attentif aux facteurs affectifs des apprenants. Il faut prendre en considération à la fois les aspects segmentaux et supra-segmentaux : enseigner la prononciation c'est enseigner l'articulation de nouveaux sons et c'est aussi enseigner la prosodie de cette langue.

Une mauvaise prononciation ou un mauvais rythme peut gêner, voire bloquer, la communication. La prise en compte des facteurs affectifs des apprenants renvoie à leur motivation, leur personnalité et leur représentation de la langue étrangère. L'enseignant doit ainsi viser le maximum, et non seulement l'intelligibilité qui est la capacité à se faire comprendre.

L'apprentissage de la prononciation d'une langue étrangère exige de nombreux changements au niveau: des mouvements articulatoires (mouvements automatiques, spontanés, inconscients), de nouvelles associations de gestes articulatoires et, enfin, le rythme différent de celui de sa langue maternelle afin de le reproduire en se débarrassant du rythme de sa propre langue. L'apprenant doit accepter de changer ses habitudes rythmiques, ce qui peut être délicat si on considère le rythme comme une composante de la personnalité d'un individu. Il faut avoir la capacité d'oublier pour apprendre:

« Oublier le rythme de sa langue pour éviter de produire des énoncés en langue étrangère dont le rythme serait calqué sur celui de sa langue maternelle. »

La motivation est un facteur capital dans l'apprentissage d'une langue étrangère, car si l'apprenant n'est pas incité pour modifier ses habitudes articulatoires, il ne pourra pas progresser. Contrairement au travail effectué à l'écrit, il s'agit d'« apprendre pour être entendu » ; par son expression orale, il peut partager ses pensées avec le monde extérieur.

Il est, alors, essentiel que l'apprenant soit attiré par la musicalité de la langue, qu'il ait envie de la reproduire le mieux possible. En d'autres termes, il doit trouver du plaisir à effectuer des changements sur ses habitudes articulatoires. D'une manière générale, il est primordial d'insister sur le fait que tout enseignant doit chercher à faire naître l'intérêt pour la musique et les sons de la nouvelle langue. Le point de départ pour la réussite, c'est avoir envie d'apprendre.

3. La phonétique et l'enseignement de l'oral :

La diversité de la langue parlée réside dans sa production orale et sa réalisation sonore dans une situation de communication.

Dans le domaine de la didactique du FLE, la phonétique joue un rôle prioritaire, l'éducation auditive est nécessaire pour que l'apprenant parvienne à entendre ces nouveaux phonèmes qui ne seront que des bruits jusqu'à leur assimilation. Dans le panorama de l'enseignement/apprentissage du français, la composante phonétique bénéficie d'une place privilégiée. Nous pouvons définir la phonétique comme ce qui suit :

« La phonétique est une branche de la linguistique qui prend pour objet les éléments phonétiques, c'est-à-dire les sons qui forment le langage parlé. Elle examine comment les sons sont-ils perçus, produits et quels sont les problèmes d'accentuation ou d'intonation. »

Son intérêt premier est de faire acquérir au apprenants les aspects segmentaux et supra-segmentaux d'une langue étrangère afin qu'il intègre à la communauté linguistique cible.

Non seulement la phonétique est importante pour que les apprenants soient capables d'agir de façon efficace dans une langue étrangère, mais aussi l'enseignant à tout intérêt à développer la prononciation des apprenants. Cet apprentissage doit avoir lieu dans toutes les activités en classe de langue.

4. De la compréhension auditive à l'expression orale :

L'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère commence par la familiarisation de l'apprenant avec les traits phonétiques spécifiques à la langue cible pour, ensuite, l'initier à les employer dans un acte de parole.

La compétence de compréhension orale est une compétence dont le but est d'apprendre progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute et de compréhension d'un énoncé oral. En effet, apprendre à l'élève de bien articuler, exige une vigilance par rapport à sa prononciation et réalisation phonétique. Le rôle de l'expression orale est de permettre à l'élève de saisir le sens véhiculé par les phonèmes dans situation de communication. C'est à travers et par rapport à ce que l'on pourrait appeler les caractéristiques du phonétisme français qu'il faudra prendre position et régler le « la » de la prononciation.

Pour enseigner la prononciation du français, il ne suffit pas, seulement, de faire des exercices systématiques ou des activités de prononciation des sons, mais il faut que l'exercice se fasse, à travers, une identification du rythme de la langue et de sa mélodie. L'élève doit avoir l'aptitude d'identifier et de reproduire le rythme de la langue cible.

Conclusion :

L'erreur phonétique est le point de départ vers un élément important dans la manière de construire la progression du cours. Il faut reconnaître d'où vient l'erreur. En plus, il faut corriger aussi souvent que possible des erreurs qui empêchent la compréhensibilité du mot ou de la phrase.

L'intelligibilité de la parole est l'objectif premier de l'enseignement d'une langue étrangère. Il est obligatoire, dans ce cas-là, d'accompagner la pratique de la langue avec la correction phonétique qui doit être présente à tout moment d'apprentissage. L'apprenant doit acquérir une prononciation compréhensible, claire et accessible pour qu'il ne perde pas l'attention de son interlocuteur.

Bibliographie :

AUGE, D., *Refonder l'enseignement des langues: le défi de la lecture*, Édit. ELLUG (Université Stendhal Grenoble), 2013.

BOURDIEU, P., *Ce que Parler veut dire*, Édit. Fayard, 2015.

COIRIER, P., GAONAC'H, D., PASSERAUTL, J.M. *Psycholinguistique textuelle : approche cognitive de la compréhension et de la production des textes*, Edit. Armand Colin, 1926.

Conseil de l'Europe. Division des politiques linguistiques, Cadre Européen Commun de Référence Pour Les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer. [Disponible sur Internet : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.]

CUQ J.-P. et GRUCA I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, nouvelle édition, Grenoble, PUG, 2005.

Frédéric BOURDEREAU, « Politique linguistique, politique scolaire : la situation du Maroc », *Le français aujourd'hui* 2006/3 (n° 154), p. 25-34.

Messaoudi Leila. Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques - A.Boukous. In: Langage et société, n°78, 1996. pp. 107-112

Orientations pédagogiques (années 2007)